



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2016

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 27 FEVRIER 2016 à 10h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 18/02/2016

Étaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, CRETIN Noëlle, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, BERTHET-GRILLON Didier, VERNOUX Marie-Hélène, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, FERNANDES Jenny, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absents excusés : RAYNAUD Alain (pouvoir à Bécot Samuel), ARIZMENDI Antonio (pouvoir à Corby Marie-Rose), GARCIA Valérie (pouvoir à Cretin Noëlle), JACQUIOT Benoît, SABOUL Eric.

Secrétaire de séance : BECOT Samuel.

La séance est ouverte à 10h00

Le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour : Mandat au président du Centre de Gestion pour consultation contrat assurance statutaire et à retirer le point sur le « Droit de Prémption Commercial » car le dossier demande des consultations pour étendre ce dispositif sur le territoire de Lalleyriat.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/ADHESION AU CNAS

-Après avoir entendu l'exposé de Marie-Rose Corby, DECIDE d'adhérer au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2016 pour la mise en place d'une Action Sociale en faveur du personnel communal actif et retraité.

Cette adhésion est renouvelée par tacite reconduction, la cotisation correspondant au mode de calcul suivant :

(nombre de bénéficiaires actifs et ou retraités) x (la cotisation par bénéficiaires actifs et/ou retraités)

Rappelle que Mme Corby Marie-Rose est déléguée élue pour participer à l'assemblée départementale du CNAS.

2/AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE

-Suite à la création de la commune nouvelle et afin de continuer à bénéficier des services de l'Agence, DECIDE d'adhérer à l'Agence départementale d'Ingénierie de l'Ain au 1^{er} janvier 2016.

3/COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

-ARRETE une liste de propositions comportant 24 noms de contribuables de la commune de Le Poizat-Lalleyriat pour permettre au Directeur des Services Fiscaux de l'Ain de nommer 6 commissaires titulaires et 6 suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

4/SYNDICAT MIXTE DU PLATEAU DE RETORD

- APPROUVE la modification des statuts du Syndicat Mixte acceptée par le Comité Syndical du 20/01/2016 suite à la création des communes nouvelles «LE POIZAT-LALLEYRIAT» et «HAUT-VALROMEY ».Les articles modifiés sont les suivants : Constitution - Composition du Comité Syndical (nombre des représentants communaux) - Contribution des membres (les communes nouvelles cotisent avec un pourcentage correspondant à la somme des pourcentages des communes fusionnées) et nombre des représentants communaux.

-DESIGNE les délégués communaux au Syndicat Mixte :

Titulaires : Yvon HUYVAERT - Zita SANCHEZ

Suppléants : Samuel BECOT - Eric SABOUL

5/REPRESENTANTS A LA SEMCODA

-DESIGNE 3 membres du conseil municipal pour représenter la commune lors des Commissions d'Attribution de Logements de la SEMCODA : Marie-Rose CORBY, Zita SANCHEZ et Claude GOETSCHY.

6/FORET COMMUNAL

-ARRETE le programme des ventes en forêt de Lalleyriat : parcelles 15-19-20-21-23-13 et 14 pour un volume estimé de 349 m³ de feuillus et 1 204 m³ de résineux. Les parcelles 19 et 23 seront vendus en contrat bois façonné à la mesure. Le programme de vente du Poizat avait déjà été arrêté par l'ancien conseil.

7/COMPTABILITE BUDGET PRINCIPAL

-DECIDE de modifier l'état des restes à réaliser qui seront basculés sur la commune nouvelle Le Poizat-Lalleyriat afin de régler au plus vite deux factures d'investissement datant de fin 2015 (matériels local technique 7 453 euros et camion CPINI 10 500 euros):

OP 119 « Sécurité Routière » : - 16 000 euros

OP 55 « Acquisition matériel –mobiliers divers » : + 16 000 euros

-A la demande de la trésorerie, REGULARISE la décision prise en 2015 par le CCAS du Poizat de fournir des bons d'achat d'une valeur de 50 euros aux personnes âgées.

8/INVESTISSEMENT 2016

-Afin de clore les dossiers de demandes de subventions dans le cadre de la dotation territoriale 2016, ARRETE le montant définitif des projets d'investissement pour 2016 (dossiers présentés au Département en 2015) et AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches s'y rapportant :

-Plateau routier vers Bramafan pour un montant de travaux de 15 930 euros HT

- Réhabilitation thermique du bâtiment mairie pour un montant de travaux de 33 603 euros HT

9/PROJET ESSENA - FONCIER

-Après avoir entendu le compte-rendu de Samuel Bécot sur la réunion de la commission municipale « Gestion espace rural et environnement » avec la conseillère de gestion de la Chambre d'Agriculture de l'Ain à propos de la maîtrise du foncier (étude entre bail emphytéotique ou vente de terrain),

DONNE un accord de principe à la vente à Elise FATET du terrain nécessaire à la réalisation de son projet de construction parcelles ZA 204, ZA 205 lieudit « La Charpine » et ZB 185 lieudit « Croix Blanche » sur une superficie d'environ 1 hectare. Le service du Domaine sera consulté pour une estimation dudit tènement.

10/PROJET PLAN D'EAU

-Après avoir pris connaissance de l'avancement du dossier d'aménagement et de la préparation du dossier d'appel à maîtrise d'œuvre pour le plan d'eau, étudiés par la commission municipale « Gestion espace rural et environnement », DONNE son accord pour une estimation de travaux de 450 000 euros HT et AUTORISE le Maire à lancer la consultation des cabinets d'étude pour la maîtrise d'œuvre auprès des 3 cabinets retenus suite à une pré-sélection, à rechercher toutes subventions éligibles à ce projet et à engager les démarches nécessaires à la mise en place du financement.

11/CONTRAT ASSURANCES STATUTAIRES

-**DECIDE** de donner mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain afin qu'il procède à la consultation en vue du renouvellement du contrat d'assurance pour la garantie des risques statutaires qui arrive à échéance le 31/12/2016.

12/DIVERS

- Est informé que les travaux ERDF aux Granges, prévus en 2105, seront effectués prochainement.
- Entend la synthèse faite par Jacques Deparnay sur la réunion qui s'est déroulée à Nantua avec l'ONF et l'association des communes forestières.
- Entend le compte-rendu fait par Samuel Bécot sur le conseil communautaire du 25/02/2016.
- Entend le compte-rendu fait par Zita Sanchez sur la consultation des opérateurs pour la fibre optique et la téléphonie, le choix s'étant arrêté sur K-NET.
- Lotissement Bramafan : signature de l'acte de vente lot 4 le 01/03/2016, signature du compromis de vente lot 15 le 13/02/2016, reste une parcelle à vendre lot 12.
- FNACA : cérémonie au Monument aux Morts du Poizat le 19/03/2016 à 11h00
- Salon du livre à Nantua les 19 et 20/03/2016 (participation de l'école de le Poizat-Lalleyriat)
- Salon de l'orientation scolaire à Oyonnax Valexpo le 24/03/2016
- Compensation financière genevoise : attribution en 2016 de 53 666,08 euros pour la commune de Le Poizat-Lalleyriat
- La commission municipale communication vous annonce l'ouverture du site de la commune nouvelle : www.lepoizat-lalleyriat.com

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Maire

Les conseillers municipaux,

HUYVAERT Yvon.

